

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA TABLE A MANGER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
ABATTA Lot 32, Lot 32, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA TABLE A MANGER »

Objet : Restauration, Divers, Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
ABATTA Lot 32, Lot 32, Ilot 03

Dirigeant(s) M OKOU GUY LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01841 du 14/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12977/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

